

FEDERATION FRANCAISE
DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
COMITE REGIONAL PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



COMITE DE VAUCLUSE



CALENDRIER 2023

Siège : 50, Avenue Saint-Ruf – 84000 – AVIGNON

☎ 04 90 86 26 60 – Fax 04 32 74 07 40

Courriel : cd84@petanque.fr

Site : www.vaucluse-ffpjp.fr

Secrétariat ouvert au public les mardis et vendredis de 9 H à 12 H

RAPPEL :

Dans toutes les compétitions tant à pétanque qu'au jeu provençal :

☞ le compétiteur doit obligatoirement présenter et déposer sa licence FFP-JP en règle, de l'année en cours.

☞ le club doit reverser les frais de participation, en totalité, qui s'ajoutent à la dotation annoncée. (Frais de participation 5 € MAXIMUM par joueur)

TIRAGE AU SORT :

14 H 30 sauf du 26 mars au 29 octobre : 15 Heures

Semi-Nocturnes : 18 H 30

**EARL
LA QUEYRADELLE**

ARTISAN
Depuis 4 Générations
PRODUCTEUR

**Pour cultiver votre jardin et
manger vos propres légumes ;
Pensez à nos bons plants potagers!**

Venez découvrir nos variétés et leurs diversités

Aromates	Concombres	Pastèques
Aubergines	Courgettes	Poivrons
Blettes	Courges	Salades
Céleris	Melons	Tomates
Choux	Oignons	Greffés

Chemin de Courtebotte - 84100 Orange

☎ **06 62 86 90 21 - 06 09 69 37 46**

✉ gillesr261@gmail.com

COMITE DIRECTEUR

<u>Président</u>	Michel COSTE
<u>Vice-présidents</u>	Régis CERUTTI Lucette COSTE Robert PADREDDII
<u>Secrétaire Général</u>	Robert PADREDDII
<u>Secrétaire Adjointe</u>	Lucette COSTE
<u>Trésorier Général</u>	Régis CERUTTI
<u>Trésorier Adjoint</u>	Armand FORTIS
<u>Médecin</u>	Pascal ODDON

Membres : Fabrice CENNINI,
Alain CHAMPEAU, Christian DUROU ;
Robert HATCHERIAN, Gabrielle JOSEPH,
Dominique MARIANI-VAUX, Gilles REGENT ;
Odile TAVERNIER ; Nathalie VAQUE.

MEMBRES DU COMITE REGIONAL PACA

Michel COSTE – Lucette COSTE
Robert PADREDDII

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Dominique MARIANI-VAUX
Rapporteur : Pascal LEVRARD
Membres intérieurs : Régis CERUTTI ; Alain CHAMPEAU ;
Christian DUROU
Membres extérieurs : Claude BOUNOUS ; Denis QUINTI ;
Christian ROMANET

COMMISSION D'ETHIQUE

Président : Régis CERUTTI
Rapporteur : Pascal LEVRARD
Membres intérieurs : Lucette COSTE ; Christian DUROU
Membres extérieurs : Raymond LAURENT ; Jean SALETTI

PÔLE SPORTIF

Président rapporteur : Régis CERUTTI

➤ **Coupe de France des Clubs – Championnats par équipes de Clubs.**

Responsable : Régis CERUTTI
Assistants : Jean-Claude IMBERT ; Odile TAVERNIER
Fabrice CENNINI ; Alain CHAMPEAU ;
Dominique MARIANI-VAUX ; Nathalie VAQUE.

➤ **Championnats Départementaux Pétanque Masculins.**

Responsable : Régis CERUTTI
Assistants : Alain CHAMPEAU Armand FORTIS ; Fabrice CENNINI ;
Robert HATCHERIAN ; Christian DUROU.

➤ **Championnats Départementaux Pétanque Féminin et Mixte.**

Responsable : Nathalie VAQUE
Assistants : Lucette COSTE
Alain CHAMPEAU ; HATCHERIAN Robert.

➤ **Championnats Départementaux au Jeu Provençal.**

Responsable : Robert PADREDDII
Assistants : Dominique MARIANI-VAUX ; Lucette COSTE
Armand FORTIS ; Gabrielle JOSEPH ; Gilles REGENT

COMMISSION DES JEUNES

Championnats Départementaux & Pôle 84 & Animations.

Responsable : Gilles REGENT
Assistants : Odile TAVERNIER ; Régis CERUTTI ;
Lucette COSTE ; Armand FORTIS ;
Robert HATCHERIAN ; Nathalie VAQUE

COMMISSION DES EDUCATEURS

Responsable : Lucette COSTE
Assistante : Odile TAVERNIER
Référent ETD : Gilles REGENT
Référent ETR : Tino CAVA
Educateurs BF2 : Alain BARQUEROS ; Tino CAVA ;
Jean-Philippe COURROUX ; Franck HOFFMANN ;
Pascal LEVRARD ; Gilles REGENT ;
Jocelyn ROMIEU ; Odile TAVERNIER.
Educateurs BF1 : Joël CATALIN ; Jean-Marie ESQUIVARET ;
Stéphane GAILLARD ; Lionel GUINEBERT ;
Milène & Yann GRACIA DE SOLA

COMMISSION ARBITRAGE & REGLEMENTS

Responsable : Gabrielle JOSEPH
Assistant : Jean SALETTI

ARBITRES

Nationaux : Gabrielle JOSEPH ; Jean SALETTI.
Régionaux : Robert PADREDDII ; Gilles REGENT.
Départementaux : Jean Jacques BAUME ; Éric BERNARD ;
Giselle CLARETON ; Hervé FAURE
Christian GOMEZ ; Robert HATCHERIAN
Raymond LAURENT ; Christelle MARAGE ;
Ahmed MAZOUZ ; Yannick MONTOYA

COMMISSION FORMATION & RECYCLAGE

Tronc Commun : Jocelyn ROMIEU ; Jean SALETTI
Arbitrage : Jocelyn ROMIEU ; Jean SALETTI ;
Gabrielle JOSEPH
Informatique : Robert PADREDDII ; Rose UNVERZAGT

COMMISSION ELECTORALE

Responsable : Jacques BISCARRAT
Assistants : Alain CHAMPEAU ; Jocelyn ROMIEU ;
Jean RAMOS ; Jean SALETTI

COMMISSION DES FINANCES

Responsable : Régis CERUTTI
Assistants : Fabrice CENINNI ; Nathalie VAQUE

DELEGUES DE ZONES

ZONE A **Responsable** : Armand FORTIS
Secteurs (1-5-7) **Assistants** : Lucette COSTE ; HATCHERIAN Robert

ZONE B **Responsable** : Dominique MARIANI-VAUX
Secteurs (2-9) **Assistants** : Gabrielle JOSEPH ; Robert PADREDDII

ZONE C **Responsable** : Régis CERUTTI
Secteurs (4-6-1001) **Assistants** : Christian DUROU ; Nathalie VAQUE

ZONE D **Responsable** : Alain CHAMPEAU
Secteurs (3-8-10) **Assistants** : Fabrice CENNINI ; Gilles REGENT ;
Odile TAVERNIER

ATTENTION !! **JOUEUSES... JOUEURS...**

A l'exception des championnats réservés aux jeunes.

LES INSCRIPTIONS

aux éliminatoires de zones à pétanque
ainsi qu'à tous les championnats
départementaux devront être effectuées
auprès de *VOTRE CLUB*

DOUZE JOURS

avant la date de la compétition.

La participation est fixée à 4 € par joueur
Le paiement sera effectué auprès du club
lors de votre inscription.

Les clubs régleront les frais d'inscriptions à la
fin des championnats auprès du comité de
Vaucluse dès réception de leur facture.

A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...A LIRE...

ELIMINATOIRES DE ZONES

MODALITES D'ENGAGEMENT :

- Les clubs adresseront les engagements au Comité
Départemental
par Mail : cd84@petanque.fr

A chaque éliminatoire, 4 € seront acquittés
par chaque joueur auprès de son club.

Eliminatoires de Zones à Pétanque (début 14h)

	ZONES A+B (1-5-7-2-9) Lieux	ZONE C (4-6-1001) Lieux	ZONE D (3-8-10) Lieux
3X3 Mixtes S. 25 mars	SAINT MARTIN DE LA BRASQUE	CAROMB (AB)	JONQUIERES (BC)
2X2 Seniors S. 01 avril	LE PONTET (USP-EB)	ENTRAIGUES (USB)	ORANGE (PETANGUEULES)
3x3 Seniors S. 15 avril	L'ISLE / SORGUE (BOULE DOREE)	SORGUES (EB)	ORANGE (B.ATOMIQUE)
1x1 Séniors S. 22 avril	LE PONTET (USP-EB)	ENTRAIGUES (USB)	VALREAS (BAT)
2x2 Mixtes S. 06 mai	LE THOR (UBT)	CAROMB (AB)	VALREAS (BAT)
Promotion S. 13 mai	L'ISLE / SORGUE (VILLEVIEILLE)	SORGUES (EB)	GRILLON (PETANQUEURS)

DATES OFFICIELLES 2023

CHAMPIONNATS DE FRANCE PETANQUE

17 & 18 JUIN	TRIPLETTES SENIORS (M+F)	PERPIGNAN (66)
24 & 25 JUIN	DOUBLETTES MIXTES	SOUSTONS (40)
05 & 06 JUILLET	VETERANS	FLAMANVILLE (50)
07 JUILLET	TIR DE PRECISION	FLAMANVILLE (50)
08 & 09 JUILLET	TRIPLETTES PROMOTION	FLAMANVILLE (50)
15 & 16 JUILLET	TRIPLETTES MIXTES	VAULX en VELIN (69)
22 & 23 JUILLET	DOUBLETTES FEMININES	AUXERRE (89)
22 & 23 JUILLET	TETE A TETE MASCULINS	AUXERRE (89)
19 & 20 AOÛT	TRIPLETTES JEUNES	NEVERS (58)
26 & 27 AOÛT	DOUBLETTES SENIORS	QUIMPER (29)
26 & 27 AOÛT	TETE A TETE FEMININES	QUIMPER (29)

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEU PROVENCAL

30 JUIN au 02 JUILLET	TRIPLETTES	BALMA (31)
01 au 03 SEPTEMBRE	DOUBLETTES	BRIANÇON (05)

CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIFS DU COMITE REGIONAL

J.18 MAI	DOUBLETTES PETANQUE TETE A TETE DAMES	BRIANÇON (05)
V.19 MAI	TRIPLETTES VETERANS	BRIANÇON (05)
S.20 MAI	TRIPLETTES PETANQUE HOMMES TRIPLETTES DAMES	BRIANÇON (05)
D.21 MAI	DOUBLETTES MIXTES	BRIANÇON (05)
S.27 MAI	TRIPLETTES PROMOTION TRIPLETTES JEUNES	FOS SUR MER (13)
D.28 MAI	DOUBLETTES DAMES TETE A TETE SENIORS	FOS SUR MER (13)
L.29 MAI	TRIPLETTE MIXTE	FOS SUR MER (13)
S.03 D.04 JUIN	TRIPLETTES JEU PROVENCAL	DIGNE (04)
S.10 D.11 JUIN	DOUBLETTES JEU PROVENCAL	DIGNE (04)

CONCOURS NATIONAUX A PETANQUE

18 & 19 JUILLET	TRIPLETTES VETERANS	VALREAS (84)
20 & 21 JUILLET	DOUBLETTES MIXTES	VALREAS (84)
22 & 23 JUILLET	TRIPLETTES SUPRA NATIONAL	VALREAS (84)

CONCOURS NATIONAUX AU JEU PROVENCAL

12 au 14 AOUT	TRIPLETTES	PERTUIS (84)
---------------	------------	--------------

CONCOURS & CHAMPIONNATS

DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE LICENCE 2023:

La licence est valable du 1^{er} Janvier 2023 au 31 décembre 2023. La carte licence 2023 sera exigée dès le 1^{er} janvier 2023.

MUTATION :

La date de mutation est libre mais un (ou une) licencié(e) ne peut avoir qu'un seul club au cours de la saison sportive. Il (ou elle) n'est autorisé (e) à muter au cours de la saison que si, il (ou elle) n'a pas renouvelé sa licence. Les joueurs ou joueuses désirant changer d'association ou de Comité doivent adresser les imprimés (les trois volets tamponnés par le club de sortie) au Comité de Vaucluse avec un chèque de 30 € (mutation interne) ou 50 € (mutation externe) accompagnés d'une enveloppe timbrée (affranchissement normal) à l'adresse de la personne qui sollicite la mutation. Toute mutation interne sera payante, sauf pour les joueurs issus de clubs dissous de fait ou de droit.

CERTIFICAT MÉDICAL :

Nouveau licencié dans le club doit fournir un certificat Médical.

Joueur déjà licencié dans le même club doit remplir le cerfa 15699*01.

Les mutés doivent récupérer « dans leur club d'origine » le certificat médical 2022 et le joindre avec l'attestation questionnaire médical et le remettre au nouveau club lors de la prise de licence.

MODIFICATION SUR LA CATÉGORIE JUNIOR :

Qualificatifs aux championnats de France à pétanque : les juniors ne pourront pas participer aux qualificatifs ou championnats départementaux séniors qui qualifient pour un championnat de France, quel qu'il soit. Ils peuvent cependant disputer toutes les compétitions (concours, nationaux, coupe de France, championnat des clubs...) en catégorie séniors. Pas de changement pour les autres catégories.

Jeu Provençal : les juniors seront autorisés à jouer les championnats départementaux doublettes et triplettes.

COMPETITIONS :

Tout joueur doit laisser sa licence en **dépôt** à la table de marque au moment de son inscription et **jusqu'à son élimination** de la compétition à laquelle il participe.

AUCUN "PAPIER" NE SERA ACCEPTE EN REMPLACEMENT.

CONCOURS DU PRESENT CALENDRIER, CONCOURS DOTES DE 60 € OU MOINS, CHAMPIONNATS ET QUALIFICATIFS DEPARTEMENTAUX.

Les horaires indiqués en première page de la couverture doivent être respectés. Les juniors peuvent participer aux concours seniors inscrits dans le présent calendrier.

Les cadets, les minimes et les benjamins pourront participer, aux seuls concours par équipe, s'ils sont accompagnés d'au moins un adulte qui dépose sa licence et qui ne joue pas.

Tout joueur participant à une compétition doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition.

Les catégories « benjamin, minime, cadet » ne peuvent pas participer aux concours à la mêlée.

CLASSIFICATION 2023 :

Les licenciés marquent des points de classification dans tous les concours pétanque A et B, promotion, jeu provençal, vétéran, féminin et masculin (sauf les jeunes dans les concours de leur catégorie).

Le nombre minimum obligatoire pour que le concours soit classé est de 16 équipes.

Catégorie Elite : tous les champions départementaux seniors (Masculin et Féminin) sont classés Elite en 2023. Il en est de même pour les champions vice-champions, et demi-finalistes des championnats de France 2022. (Hors jeunes)

Catégorie Honneur : Tous les autres qualifiés (hors champions départementaux) aux championnats de France 2022, sauf catégories jeunes.

Catégorie Promotion : Tout licencié ayant marqué au moins un point sans dépasser le quota pour être Honneur.

Catégorie Non-Classé : tout nouveau licencié FFPJP et tout licencié Promotion n'ayant marqué aucun point.

RÉGLEMENTATION 2023 :

Utilisation du Logiciel « GESTION CONCOURS »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, tous les concours (tête à tête, doublettes, triplettes) aussi bien à pétanque qu'au jeu provençal, inscrits sur le calendrier du Comité de Vaucluse doivent obligatoirement s'organiser en utilisant le logiciel fédéral « GESTION CONCOURS ».

Aucun autre logiciel n'est agréé par la FFPJP.

Information importante : GRAPHIQUEUR.

Le comité de Vaucluse pourra mettre à votre disposition un graphiqueur agréé qui se déplacera dans votre club avec le matériel nécessaire (ordinateur + imprimante) pour organiser votre concours.

Le coût de la prestation sera facturé 150 € + FRAIS DE DEPLACEMENT par le Trésorier Général du Comité de Vaucluse.

Les résultats des concours tirés du logiciel fédéral (impression résultat arbitrage) doivent parvenir au Comité dans les trois jours suivants (concours A + concours B).

TENUE VESTIMENTAIRE

ELIMINATOIRES, CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX & REGIONAUX

Haut (avec logo du club) et bas identiques OBLIGATOIRES dès la 1^{ÈRE} PARTIE.

quelles que soient les conditions climatiques, sous peine de DISQUALIFICATION.

LE PORT D'UNE TENUE NEUTRE EST INTERDIT

JEANS INTERDITS QUELQUE SOIT LA COULEUR

Pour le bas, voir la réglementation fédérale (tableau en couverture)

Elle est en vigueur dans tous les championnats qu'ils soient départementaux, régionaux et nationaux.

QUALIFICATIFS REGIONAUX 2023

❖ Participation :

Tout joueur ou équipe pré qualifié(e) au titre de son comité d'appartenance pour un ou plusieurs qualificatifs régionaux, absent le jour de cette compétition, devra au plus tard dans les **trois jours** qui suivent fournir un document écrit justifiant de son absence soumis à l'appréciation du Comité Régional. A défaut, il sera traduit devant la commission de discipline compétente, ce manquement étant répertorié à la catégorie 3 du Code de Discipline et Sanctions en vigueur à la FFPJP.

❖ Compétitions concernées :

- Triplettes Dames
- Doublettes Dames
- Tête à Tête « Féminin »
- Doublettes Mixtes
- Triplettes Jeunes : Minimes, Cadets, Juniors
- Doublettes Pétanque
- Triplettes Mixtes
- Triplettes « Promotion »
- Triplettes Pétanque « Masculin »
- Tête à Tête « Masculin »
- Triplettes Jeu Provençal
- Doublettes Jeu Provençal
- Sélections Régionales et Trophée des Pépites

❖ Tenue vestimentaire Qualificatifs Régionaux :

Les joueurs d'une même équipe doivent porter une tenue club identique (haut et bas) ainsi que l'écusson de leur comité dès le début de la compétition, et ce, quelles que soient les conditions météorologiques.

En ce qui concerne les « bas » : seuls sont autorisés les survêtements, shorts sportifs, pantacourts. Tout autre bas est INTERDIT.

Les éducateurs doivent se conformer à ces directives et arborer de manière significative l'écusson correspondant à leur grade.

❖ Vente de matériels et prestations d'animation :

Le Comité Régional PACA FFPJP propose des devis personnalisés pour :

- Des formations d'éducateurs, de graphiqueurs agréés et d'animateurs,
- Des cycles pétanque réalisés par des éducateurs diplômés
- Du matériel pédagogique : Kits de 36 boules – Mallettes de 6 Boules (65mm – 70 mm – 72 mm) Cibles – Boules Souples (adultes et enfants).
- Des offres d'animation clé en mains à destination des entreprises
- Des stages sportifs durant les vacances scolaires

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur FFPJP.

COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
15 Boulevard Sixte Isnard / 84000 AVIGNON
Email : crprovençalpescotedazur@petanque.fr – Tel : 04 90 86 37 05

Retrouvez toute l'actualité du Comité Régional et de ses six comités sur notre site Internet :

<http://petanque-regionsud-ffpjp.org>

Répartition des équipes aux qualificatifs du Comité Régional 2023

EPREUVE	CD 04	CD 05	CD 06	CD 13	CD 83	CD84
Qualificatif Doublettes Jeu Provençal	2	2	2	2	2	2
Qualificatif Doublettes Dames	2	2	3	3	3	3
Qualificatif Doublettes Seniors	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Triplettes Jeu Provençal	2	2	1	1	1	2
Qualificatif Triplettes Dames	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Triplettes Promotion	2	2	3	3	3	3
Qualificatif Triplettes Pétanque	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Tête à Tête Dames	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Tête à Tête Masculins	2	2	3	3	3	3
Qualificatif Doublettes Mixtes	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Triplettes Vétérans	2	2	3	3	3	1
Qualificatif Triplettes Mixtes	2	2	3	3	3	3
Qualificatif Triplettes Juniors	1	2	2	4	4	3
Qualificatif Triplettes Cadets	1	2	2	4	4	3
Qualificatif Triplettes Minimales	1	2	2	4	4	3

Répartition des équipes du Comité Régional aux championnats de France 2023

EPREUVE	COMITE REGIONAL
Doublettes Jeu Provençal	1
Doublettes Dames	1
Doublettes Pétanque	1
Triplettes Jeu Provençal	1
Triplettes Dames	1
Triplettes Promotion	2
Triplettes Pétanque	1
Tête à Tête Pétanque Dames	1
Tête à Tête Pétanque	1
Doublettes Mixtes	1
Triplettes Vétérans	1
Triplettes Mixtes	1
Triplettes Juniors	4
Triplettes Cadets	4
Triplettes Minimales	4

OFFRE TOUS A VOS BOULES 2023

SAISON 2023

« du 1^{er} janvier au 31 mai 2023 »

Le Comité Directeur du Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur FFPPJ a décidé de renouveler le contenu de l'offre « Tous à Vos Boules » pour proposer 2 Packs :

« Pack Parrainage »

Un licencié 2022 peut parrainer une personne non licenciée dans son club. Seul le parrain bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif de la licence comité afin de le remercier pour l'arrivée d'un nouveau licencié.

Pack « Avantage Licence Junior » :

Un licencié « cadet » qui entre dans sa première année de junior bénéficie d'une réduction de 50 % sur le tarif de sa licence

Vous trouverez dans ce document toutes les indications nécessaires à la souscription du dispositif mis en place par le Comité Régional pour la saison 2023 Infos, Renseignements et Téléchargements : www.petanque-pacaffppj.org.

« Pack Parrainage »

LE PARRAIN : - 50 %

Licencié(e) Senior en 2022

qui reprend sa licence

dans le même club



LE PARRAINE :

Jamais Licencié (Senior ou Jeune)

Inexistant sur la base Fédérale

Pas de Réduction

CONDITIONS :

- Prendre sa licence dans un même club et en même temps.
- Le parrain ne peut pas être mineur (Benjamins, minimes, cadets, juniors).
- Un bordereau spécifique est à remplir par le président du club et à transmettre au comité départemental
- Le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur prend en charge la différence non perçue du tarif voté lors de l'assemblée générale de votre comité départemental



PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL

« Avantage Licence junior »

Un jeune licencié dans la catégorie **CADET** en 2022, passant dans la catégorie **JUNIOR** en 2023, peut prétendre à un avantage de 50 % sur le tarif de sa licence.

Il suffit pour cela à son président de club de remplir le bordereau spécifique et de le transmettre au comité départemental.

CONDITIONS :

- Prendre sa licence dans le même club
- Un bordereau spécifique est à remplir par le président du club et à transmettre au comité départemental.
- Le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur prend en charge la différence non perçue du tarif voté lors de l'assemblée générale de votre comité départemental
- Les frais liés à la perte d'une licence restent à la charge du licencié.

CRITERES A RETENIR POUR ANNULER UN CONCOURS

15.1 Règlement intérieur du CD84.

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité ne peut être annulé pour motifs légitimes qu'après accord du comité directeur, lequel devra être préalablement informé au moins un mois à l'avance.

Si le motif légitime est retenu, l'organisateur sera tenu d'informer les licenciés par la presse et par la voie des clubs affiliés.

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité pourra en outre être annulé si, à l'heure du tirage au sort, l'organisateur a enregistré des inscriptions inférieures à 9 équipes. (Tête à tête 9 joueurs ; doublette 9 équipes ; triplète 9 équipes).

Un concours officiel inscrit sur le calendrier édité par le comité pourra être annulé pour cas de force majeure, c'est à dire pour intempéries ou terrain impraticable. La décision devra alors être prise par l'organisateur, une demi-heure avant l'heure prévue pour le tirage au sort.

Article 35 - Intempéries : En cas de pluie, toute mène commencée doit être terminée, sauf décision contraire de l'arbitre qui est seul habilité, avec le jury, pour décider de son arrêt ou de son annulation pour cas de force majeure.

Règlement en cas d'annulation de concours.

Il sera procédé comme suite :

- Dans le cas de concours arrêté en poules ou avant la fin du 2^{ème} tour en élimination directe : l'organisateur procède au remboursement des mises à toutes les équipes engagées présentes.
- Dans le cas de concours avancé et quel que soit le stade d'avancement :
 - Pour les parties terminées, il y a des gagnants et des perdants, les gagnants sont indemnisés tel que prévu.
 - Pour les parties en cours et impossibles à terminer, l'enveloppe du tour en question est répartie moitié/moitié aux deux équipes concernées.

Dans tous les cas la somme restante n'ayant pu être répartie reste au club à condition que les frais de participation aient été intégralement reversés dans ce qui a déjà été payé.

RESULTATS DES CONCOURS

Documents à envoyer au CD84

Tous les concours officiels inscrits sur le calendrier 2023 doivent obligatoirement se dérouler en utilisant le logiciel Gestion Concours de la FFP-JP.

Aucun autre logiciel ne peut être employé.

Les résultats des concours et consolante (A+B) que vous devez adresser au comité de Vaucluse **la semaine suivante** doivent être recueillis dans la rubrique :

« Impression -> Résultats arbitrage ».

Vous pouvez également envoyer par e-mail le fichier « .GCZ » disponible dans le répertoire Gestion Concours de votre disque dur (C/Gestion Concours/lenomduconcours.gcz).

Concernant les concours, vous devez aller jusqu'au bout du tirage, finale y compris, en identifiant le vainqueur.

En cas de partage en demi-finale (A et B), merci de le signaler (les points FFPJP ne sont toutefois pas partageable) :

- en le notant sur l'imprimé tamponné par votre club.
- dans l'e-mail (en cas d'envoi du fichier GCZ).

CHAMPIONS DE FRANCE DES CLUBS 2022 - Benjamins/Minimes
USP EB Le Pontet



OINNE Mayron - GONZALES Mailan - CORTES Ezekiel - CORTES Esaie
Coach : GUINEBERT Lionel

CHAMPIONNATS JEUNES

Sous réserve de modifications fédérales

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX TRIPLETTES (M/C/J)
QUALIFICATIFS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE
AU CHAMPIONNAT REGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Dans chaque catégorie du championnat triplète, les équipes finalistes ainsi que le vainqueur de la partie de barrage se qualifient pour le championnat Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

CHAMPIONNAT RÉGIONAL PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
TRIPLETTE (M/C/J)

Qualificatif pour le Championnat de France
le samedi 27 mai à Fos-sur-Mer (13)

Championnat départemental par équipes de club jeunes :

➤ A définir par la Commission Jeunes.

En 2023, le CDC jeunes sera composé des catégories Minimes, Cadets et Juniors. Un seul joueur par équipe pourra être surclassé (sauf pour les benjamins chez les minimes).

Les champions de chacune des trois catégories se qualifient pour le championnat régional (9 et 10 septembre au Pontet).

CONCOURS JEUNES

S 08/04	15h00	MAZAN	Interjeunes (1 Benjamin + 1 Minime + 1 Cadet)	E3 200 €
D 30/04	15h00	LE THOR (UB)	Catégorie Benjamin/Minime, Catégorie Cadet-junior (1 junior max.)	E3 200 €
D 07/05	09h30	LAPALUD	Catégorie Minime Catégorie Cadet Catégorie Junior	E3 450 €
D 21/05	15h00	LE PONTET	Catégorie Benjamin Catégorie Minime Catégorie Cadet	E3 450 €

POUR CES CONCOURS LA DOTATION EST EN LOTS OU COUPES.



SPECIAL JEUNES

Sous réserve de modifications fédérales

Le championnat départemental en triplettes est ouvert à tous sur une journée.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

(Catégories : benjamin, minime, cadet, junior)

Leur organisation n'est confiée qu'à des clubs qui témoignent de l'intérêt aux manifestations organisées par la Commission des jeunes.



Ces compétitions se déroulent par poules au départ.
Une consolante est prévue pour les perdants des poules.

ATTENTION : Modification de certains horaires.

Un forfait repas de 5€ (sandwich+boisson) est offert à chaque joueur participant aux championnats tripléte et doublette.

DANS TOUTES LES CATEGORIES, LES EQUIPES (Tripléte et Doublette) PANACHEES SONT ACCEPTEES.

TENUE DE CLUB OBLIGATOIRE (HAUT ET BAS)

DATES DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX :

- | | | | |
|--|---------|--------------|----------------|
| ☞ Tripléte (« benjamin minime », cadet, junior) | 14 mai | <u>9h30</u> | LE THOR (UB) |
| ☞ Doublette (« benjamin minime », cadet, junior) | 11 juin | <u>9h30</u> | LE PONTET (EB) |
| ☞ Tête-à-tête (benjamin, minime, cadet, junior) | 17 juin | <u>14h00</u> | LE PONTET (EB) |



TROPHEE DEPARTEMENTAL MIXTE JEUNES

Samedi 26 août (LE THOR UB)

**1 garçon minime ou cadet, 1 fille minime, cadette ou junior 1^{ère} année
avec la possibilité d'avoir un(e) non licencié(e) par équipe**



CONCOURS DE CLUB

FEDERAUX & SOCIETAIRES

Les tables d'inscription doivent être tenues par des personnes licenciées à la FFP-JP, uniquement.

Tout joueur doit laisser sa licence en dépôt à la table de marque au moment de son inscription et jusqu'à élimination de la compétition à laquelle il participe.

Un jury composé de trois personnes minimum, licenciées à la FFPJP, et ne participant pas à la compétition, doit être affiché à proximité de la table de marque.

Pendant le déroulement du concours, une personne licenciée au moins doit se tenir en permanence à la table de marque.

Tout joueur participant à une compétition doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut il sera exclu de la compétition

Les indemnités doivent être affichées avant la fin de la première partie.

Un impair ne doit pas être indemnisé.

Tout joueur licencié à une fédération étrangère sera considéré comme HONNEUR. (Annexe 1 du règlement sportif de la FFP-JP).

INFOS CLUBS !...

SAISON BOULISTE 2023

La FFP-JP a créé quatre catégories de compétiteurs :

- ☞ les joueurs « NON CLASSE »
- ☞ les joueurs « PROMOTION »
- ☞ les joueurs « HONNEUR »
- ☞ les joueurs « ELITE »

La FFP-JP a également créé un règlement spécifique par CATEGORIE de COMPETITIONS :

CONCOURS DEPARTEMENTAUX :

	TàT	2X2	3X3
<u>PETANQUE :</u>	375 €	– 750 €	– 1 150 €
<u>JEU PROVENÇAL :</u>	600 €	– 1 200 €	– 1 800 €

(A la dotation doivent s'ajouter les frais de participation, en totalité)

Les Concours départementaux à pétanque doivent incorporer une consolante automatique gratuite. En revanche, un concours départemental à pétanque effectué par poules au départ n'a pas l'obligation d'incorporer une consolante, **l'essentiel étant que le joueur puisse participer à au moins deux tours de tirage au sort.**

(A la dotation doivent s'ajouter les frais de participation, en totalité)
(5 € par joueur pour deux tours de tirage)

CONCOURS REGIONAUX :

	TàT	2X2	3X3
<u>Pétanque :</u>	750 à 1 000€	– 1 500 à 2 500€	– 2 250 à 3 500€
<u>Jeu Provençal :</u>	1 050 à 1 500€	– 2 100 à 4 000€	– 3 150 à 5 000€
<u>Jeunes :</u>	350 à 500€ par catégorie (en lots).		

Autres Compétitions Pétanque

Triplettes dames, mixtes, vétérans dotation 1 050 à 2 000 €
Doublettes dames ou mixtes 750 à 1 500 €

JOUEUSES - JOUEURS

CONCOURS DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

Pendant toute la durée d'une compétition les joueurs doivent avoir une attitude correcte (langage, habillement...) se soumettre sans récriminations aux décisions et observations de l'arbitre et ne pas s'absenter sans l'autorisation de ce dernier, sous peine de faire l'objet d'un rapport.

Tout joueur participant à une compétition officielle doit être en mesure de justifier son identité à la demande du jury, de l'arbitre ou du délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition.

Il est interdit aux joueurs, délégués et arbitres de consommer des boissons alcoolisées et d'utiliser des téléphones portables sur les jeux pendant toute la durée de la compétition.

Il est interdit de fumer ou de vapoter sur les terrains.

CHAMPIONNATS DE FRANCE - ELIMINATOIRES DE ZONES - CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX **CHAMPIONNATS REGIONAUX**

Il est formellement interdit aux joueuses et aux joueurs de s'absenter d'une partie ou de quitter les terrains de jeu sans l'autorisation de l'arbitre.

Il est interdit aux joueuses, joueurs et délégués :

-  De fumer et de consommer des boissons alcoolisées sur les terrains de jeu en cours de partie.
-  D'utiliser des téléphones portables sur les jeux pendant toute la durée de la compétition.
-  Durant la compétition des contrôles d'alcoolémie peuvent être effectués par des élus régionaux ou départementaux.

RESTAURANT La Boule d'Or



**97, Bd de la 1^{ère} BD
84000 AVIGNON**

**☎ : 04 90 39 85 20
06.48.18.23.88**

alvarez.joseph@sfr.fr

INFOS JOUEURS !...

CONTRÔLE ANTI - DOPAGE

Tout participant à une compétition sportive est susceptible de subir un contrôle anti-dopage par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage « AFLD ». A cette occasion, toutes les substances sont recherchées. Elles peuvent rendre un contrôle anti-dopage positif, et de là, déclencher une procédure de suspension pour le sportif contrôlé.

Toutefois, l'interdiction d'utiliser, et de prescrire, les substances inscrites, sur « *la liste de référence des substances dopantes et de procédés de dopage interdits* » peut être levée si le sportif a déclaré **à priori** le traitement médical qu'il est susceptible de suivre à une commission médicale chargée d'apprécier, au vu du dossier présenté, la pertinence et la justification du traitement.

En conséquence, **s'il suit un traitement médical OU s'il est amené à en suivre un y compris en urgence**, il lui appartient de se rapprocher **immédiatement** de son médecin personnel, qui vérifiera si au regard du traitement préconisé, une demande d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques - AUT – doit être établie, sur le formulaire qui lui sera remis ou qu'il pourra se procurer par téléchargement sur le site de l'AMA : www.wada-ama.org ou sur le site de l'AFLD : www.afld.fr

Cette demande devra être adressée **par ses soins** avec le dossier médical **par pli recommandé avec avis de réception** à l'AFLD Service Médical 229, Boulevard Saint-Germain 75007 – PARIS et au Médecin, le Dr Jean Pierre IANNARELLI Président de la Commission Médicale Nationale de la FFP-JP 13, rue Trigrance 13002 – MARSEILLE, dans le respect du secret médical.

Cette information sur ces procédures est essentielle pour la préservation des droits du licencié FFP-JP à concourir en toute sérénité dans les diverses compétitions sportives auxquelles il est susceptible de participer.

CONTRÔLE – ALCOOLEMIE

Depuis 2020, les contrôles d'alcoolémie sont pratiqués par des membres élus (régions et départements). Ces membres sont volontaires et missionnés par leur Comité Régional ou Départemental. Les contrôles devront se pratiquer en suivant le protocole des contrôles d'alcoolémie et avec un appareil homologué. Tout participant à une compétition est susceptible de subir un contrôle anti-alcoolémie. Au-dessus de 0,50 gramme par litre de sang, après deux contrôles espacés de 20 minutes, le participant sera immédiatement disqualifié de la compétition.

VENTOUX CHIENS ACCESSOIRES



ALIMENTATION CANINE
ACCESSOIRES REPERAGE

06 22 99 46 06

84570 - VILLES SUR AUZON

AGREMENT DES CONCOURS DE PETANQUE & JEU PROVENÇAL SUR LE TERRITOIRE VAUCLUSIEN

Le COMITE DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE est l'organe déconcentré départemental de la FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL – FFPJP – laquelle est une Fédération Sportive Délégitaire agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle est chargée d'une mission de service public et reconnue d'utilité publique depuis Juillet 2015. Elle a pour mission de gérer la pratique de la pétanque et du jeu provençal sur le territoire national. Elle délègue certaines de ses missions à ses organes déconcentrés que sont les régions et les comités départementaux.

En sa qualité d'organe déconcentré départemental, le Comité de Vaucluse est seul compétent pour élaborer le calendrier sportif, pour agréer toutes les compétitions et concours de boules organisés sur le territoire vauclusien, indépendamment des prérogatives qui lui sont confiées d'organiser les qualifications aux divers championnats de France, la formation d'éducateurs fédéraux et d'arbitres départementaux.

Conscient que les nombreuses manifestations de pétanque et de jeu provençal qui animent les communes durant la saison estivale sont une occasion conviviale de se rassembler et de pratiquer ensemble une activité qui réunit tous nos concitoyens sans discrimination et qu'elles jouent un rôle important dans l'animation touristique et festive de notre région, le Comité de Vaucluse avait signé dès 1998 une convention avec l'Association des maires de Vaucluse et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour l'agrément des concours de fêtes votives.

Toutes les communes bénéficient de l'agrément fédéral pour les concours de boules durant la fête votive de leur village, aux conditions du code de bonne harmonie reproduit ci-contre.

Rappel : en cas de non agrément, la participation des 4555 licenciés vauclusiens sera interdite et pourra entraîner des poursuites disciplinaires à ceux qui enfreindraient cette disposition.

CODE DE BONNE HARMONIE 2023

Dans le but de favoriser la participation des licenciés de la FFP-JP (4555 répartis dans 73 clubs) aux manifestations locales traditionnelles,

Le Comité Départemental de Vaucluse s'engage :

- à agréer les concours organisés à l'occasion des fêtes votives, village ou ville par les comités de fête, les services municipaux, voire les clubs FFP-JP.
- à autoriser la participation de ses licenciés dans la stricte limite des journées déclarées « fête votive » sur demande préalable de la commune en concordance avec tous sites officiels.

L'organisateur

- s'engage à limiter la dotation à **100 Euros** + frais de participation, afin de ne pas concurrencer les concours officiels inscrits au calendrier départemental FFP-JP.
- s'engage à ne pas admettre les joueurs suspendus par la FFP-JP dont la liste leur sera communiquée par le comité départemental.

Le non respect de ces dispositions entraîne l'annulation de l'agrément fédéral.

AVIGNON, le 10 Décembre 2022

**Le Président
du Comité de Vaucluse**



Michel COSTE

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX 2023

Sous réserve de modifications fédérales

INSCRIPTION UNIQUEMENT AUPRES DES CLUBS D'APPARTENANCE

SAUF Jeunes

Pour tous les championnats (hormis les jeunes), il sera exigé 4€ par joueur.

Le paiement sera effectué auprès du club.

ELIMINATOIRES DE ZONES TRIPLETTE MIXTE

25 mars - Inscriptions avant le 13 mars - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTE MIXTE (équipes 1 France + 3 région)

26 mars à SAINT MARTIN DE LA BRASQUE Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES DOUBLETTE PETANQUE MASCULIN

1^{er} avril - Inscriptions avant le 20 mars - Début des parties à 14 heures

PETANQUE DOUBLETTE MASCULIN (équipes 1 France + 1 région)

2 avril à LE PONTET (USP-EB) Début des parties à 9 heures

PETANQUE TETE A TETE FEMININ (joueuses : 1 France + 1 région)

1^{er} & 2 avril à CAROMB (AV) Inscriptions avant le 20 mars -

Début des parties à 14 heures

JEU PROVENCAL DOUBLETTE (équipes : 1 France + 2 région)

8-9-10 avril à PERTUIS (BP) Inscriptions avant le 27 mars –

Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES TRIPLETTE PETANQUE MASCULIN

15 avril - Inscriptions avant le 03 avril - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTE MASCULIN (équipes : 1 France + 1 région)

16 avril à ORANGE (BA) - Début des parties à 9 heures

PETANQUE TRIPLETTE FEMININ (équipes : 1 France + 1 région)

15 & 16 avril à CARPENTRAS (JBAG) Inscriptions avant le 3 avril -

Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTE VETERAN (équipes : 1 France+ 1 région)

19 & 20 avril à LE PONTET (USP-EB) Inscriptions avant le 7 avril -

Début des parties à 14 heures - (attention : 60 ans dans l'année)

ELIMINATOIRES DE ZONES TETE A TETE PETANQUE MASCULIN

22 avril Inscriptions avant le 10 avril - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TETE A TETE MASCULIN (joueurs : 1 France + 3 région)

23 avril à VALREAS (BAT) - Début des parties à 9 heures

PETANQUE DOUBLETTE FEMININ (équipes 1 France + 3 région)

22 & 23 avril à BOLLENE (PETANQUE) Inscriptions avant le 10 avril –

Début des parties à 14 heures

JEU PROVENCAL TRIPLETTE (équipes : 3 France + 2 région)

29-30 avril & 1^{er} mai à ENTRAIGUES (USE) Inscriptions avant le 17 avril –

Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES DOUBLETTE MIXTE

6 mai - Inscriptions avant le 24 avril - Début des parties à 14 heures

PETANQUE DOUBLETTE MIXTE (équipes : 1 France + 1 région)

7 mai à LE THOR (UBT) - Début des parties à 9 heures

ELIMINATOIRES DE ZONES TRIPLETTE PROMOTION

13 mai - Inscriptions avant le 1^{er} mai - Début des parties à 14 heures

PETANQUE TRIPLETTE PROMOTION (équipes 1 France + 3 région)

14 mai à SORGUES (EB) - Début des parties à 9 heures

PETANQUE TRIPLETTE JEUNE (3m + 3c + 3j région)

14 mai à LE THOR (UBT)

Inscriptions sur place à 08h30 - Tirage au sort à 09h30

PETANQUE DOUBLETTE JEUNE

11 juin à LE PONTET (USP-EB)

Inscriptions sur place à 8h30 - Tirage au sort à 9h30

PETANQUE TETE A TETE JEUNE

17 juin à LE PONTET (USP-EB)

Inscriptions sur place à 13h30 heures Tirage au sort à 14h00

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS A PETANQUE

<u>Pétanque</u> :	S. 3 juin	1 ^{ère} journée	Open / Dames	9h00
	S. 3 juin	2 ^{ème} journée	Open / Dames	15h00
	S.1 ^{er} juillet	3 ^{ème} journée	Open / Dames	9h00
	S. 9 septembre	4 ^{ème} journée	Open / Dames	9h00
	S. 9 septembre	5 ^{ème} journée	Open / Dames	15h00
	Ma 2 mai	1 ^{ère} journée	Vétérans	9h00
	Ma 2 mai	2 ^{ème} journée	Vétérans	15h00
	Me 10 mai	3 ^{ème} journée	Vétérans	9h00
	Je 15 mai	4 ^{ème} journée	Vétérans	9h00
	Je 15 mai	5 ^{ème} journée	Vétérans	15h00

Phases finales

Open D2 : le S.23 septembre : 8^{ème} de finale 9h00 à définir

Open D1 & D2 : ¼ de finale à 15h00

le S.30 septembre : ½ (9h00) & finale (15h00) à **MONTEUX**

Dames D1 & D2 : le S.30 septembre : ½ (9h00) & finale (15h00) à **MENERBES**

Vétérans D1 & D2 : le Ma. 6 juin : ½ finale (9h00) & finale (15h00) à **ASPTT CAVAILLON.**

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS AU JEU PROVENÇAL

<u>Jeu Provençal</u> :	D.21 mai	1 ^{ère} journée	8h30
	D.21 mai	2 ^{ème} journée	15h00
	D.28 mai	3 ^{ème} journée	8h30
	D.11 juin	4 ^{ème} journée	8h30
	D.11 juin	5 ^{ème} journée	15h00

Phase Finale

Le D. 25 juin : ½ finale (8h30) & finale (15h00) à **LE THOR**

.....

IMPRIMERIE
Imprimex & co

IMPRIMERIE // SIGNALÉTIQUE // SÉRIGRAPHIE



84500 BOLLÈNE // Tél. 04 90 30 55 70

email : info@imprimexandco.fr // [f @ImprimexAndCo](https://www.facebook.com/ImprimexAndCo) // www.imprimexandco.fr

PETANQUE

E = concours par équipes

M = concours à la mêlée

3,2 = triplette, doublette

MIXTE = Triplette avec au moins une féminine

F : concours féminins, **notés en gras**

Les concours sur invitation débiteront tous à 9 heures

Les frais de participation s'ajoutent à la dotation annoncée

Sauf indication contraire, le tirage au sort est prévu pour 15h (ou 14h30 selon la date)

JANVIER

Me 04 SORGUES		250 M3
Me 11 SORGUES	55 ans et +	250 M3
Me 18 SORGUES		250 E3

FEVRIER

D 05 ORANGE (Pétangueules)		300 E2
Me 08 SORGUES		250 M3
Me 15 SORGUES	Vétérans	250 E3
D 19 ORANGE (Pétangueules)		300 E2
S 25 SORGUES		250 MIXTE
D 26 LE PONTET		200 MIXTE

MARS

V 03 LE PONTET		18h30	200 E2
S 04 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 E2
L 06 SORGUES	So. Francis BONNEAU	Promotion	250 E3
J 09 LE PONTET		Vétérans	200 E3
S 11 MONTEUX	Ch. Jimmy PERRET		300 1H1D
V 17 LE PONTET		18h30	200 E2
S 18 MENERBES		Masculin	280 E3
S 18 MENERBES		Féminin	200 E2
S 18 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande		200 E3
S 18 ST-MARTIN DE LA BRASQUE			200 M3
D 19 BEDARRIDES (BFF)			200 E2
D 19 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Pierre GRAS		300 1H1D
Me 22 CAROMB	Ch. DORTIGUE		200 2H1D
V 24 SORGUES	Ch. AGIS		250 2H1D
S 25 ELIMINATOIRES DE ZONES	TRIPLETTE MIXTE		14h00
D 26 ST-MARTIN DE LA BRASQUE	CHAMPIONNAT TRIPLETTE MIXTE		9h00

AVRIL

S 01 ELIMINATOIRES DE ZONES	DOUBLETTE MASCULIN		14h00
D 02 LE PONTET USP-EB	CHAMPIONNAT DOUBLETTE MASCULIN		9h00
01&02 CAROMB	CHAMPIONNAT TETE A TETE FEMININ		14h00
L 03 ORANGE (BA)	S.C. VIVET Ch.	Primé Vétérans	300 E3
Me 05 CAROMB	Gp. GRIMA		200 M3
J 06 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos		200 M3
V 07 CAUMONT			200 E2

21/10/15

DEL

1500 VS

Idéal Flor

Fleurs et décorations



1593, route d'Avignon
84320 **ENTRAIGUES**
☎ 04 90 83 15 11



41, quai de l'Ouvèze
84370 **BEDARRIDES**
☎ 04 90 33 14 88

INFOS :

AVRIL (suite)

S 08 OPPEDE	Ch. Président	Féminin	200 E3
S 08 LAPALUD	So. DECOULAND		200 E3
S 08 CAUMONT			200 1H1D
D 09 CAUMONT	Bar le commerce Le Thor		300 E3
D 09 LAURIS			450 E3
D 09 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Raymond FORMISANO		300 MIXTE
L 10 MENERBES			280 MIXTE
L 10 CAUMONT		Féminin	250 E2
L 10 CADENET			300 M3
L 10 VALREAS (BAT)	Ch. Souvenir Jean-Tristan BERNARD		400 1H1D
Me 12 CAROMB	St-Marc	Vétérans	200 M3
J 13 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 E2
V 14 MONTFAVET		Vétérans	300 E3
S 15 ELIMINATOIRES DE ZONES	TRIPLETTE MASCULIN		14h00
D 16 ORANGE (BA)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE MASCULIN		9h00
15&16 CARPENTRAS (JBAG)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE FEMININ		14h00
Ma 18 SORGUES	Ch. Ets BELLUCCI	Vétérans	500 E3
19&20 LE PONTET (USP-EB)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE VETERANS		14h00
V 21 BEAUMES DE VENISE			200 M3
S 22 ELIMINATOIRES DE ZONES	TETE A TETE MASCULIN		14h00
D 23 VALREAS (BAT)	CHAMPIONNAT TETE A TETE MASCULIN		9h00
22&23 BOLLENE (Pétanque)	CHAMPIONNAT DOUBLETTE FEMININ		14h00
D 23 LAURIS			450 M3
L 24 SORGUES		Promotion	250 E3
L 24 LE THOR	Blanchisserie Nelly et Franck		200 E3
J 27 PERNES (EB)	Gp. Le Nid de Provence		300 M3
S 29 LAPALUD	Ch. OLLIER		200 1H1D
D 30 MORIERES	Ch. PHIS PUB	9h	100 TAT
D 30 MORIERES	Ch. JBR Carrosserie		200 E2
D 30 GOULT			300 M3
D 30 CADEROUSSE		Primé	300 1H1D

MAI

L 01 MENERBES		Vétérans	280 E2
L 01 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	9h	100 TAT
L 01 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 1H1D
J 04 VAISON-LA-ROMAINE	Ch. Titi Jérôme	Vétérans	300 E2
V 05 LES VIGNERES	So. Jean MENGUAL	Vétérans	200 M3
V 05 PERNES (EB)	Gp. U Express		300 1H1D
S 06 ELIMINATOIRES DE ZONES	DOUBLETTE MIXTE		14h00
D 07 LE THOR (UBT)	CHAMPIONNAT DOUBLETTE MIXTE		9h00
L 08 CAVAILLON (ASPTT)	So. ROSSI		200 2H1D
L 08 CADENET		Masculin	300 E3
L 08 CADENET		Féminin	200 E2
J 11 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	Vétérans	200 E3
S 13 ELIMINATOIRES DE ZONES	TRIPLETTE PROMOTION		14h00
D 14 SORGUES (EB)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE PROMOTION		9h00
D 14 LE THOR (UBT)	CHAMPIONNAT TRIPLETTE JEUNES		9h30



Informatique

Bureautique

Internet

Téléphonie

Alarme

Vidéosurveillance

www.it-advance.fr

04 22 54 75 40

contact@it-advance.fr

MAI (suite)

D 14 SAINT- DIDIER	Gp. des Commerçants		300 M3
D 14 JOUCAS	8h boulistes s/invit.Lim 32éq. féminin	9h	300 E2
D 14 LAURIS			450 M3
L 15 LE THOR	Intermarché		200 E2
Ma 16 PERNES (EB)	Gp. ALLIANZ		300 M3
Ma 16 CADEROUSSE		Primé Vétérans	300 E3
Ma 16 CADENET	Brasserie des Boules	Vétérans	300 E3
J 18 MENERBES			280 M3
J 18 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos		200 M3
V 19 SORGUES			250 M3
V 19 LE PONTET		18h30	200 E2
V 19 BEAUMES DE VENISE		18h30	200 E2
S 20 MONTFAVET		Promotion	200 E3
S 20 BOLLENE	Concours des Commerçants	9h	100 TAT
S 20 BOLLENE	Concours des Commerçants		300 M3
S 20 BEDARRIDES (BFF)		Féminin	200 E3
D 21 GOULT	Trophée Grangeto s/invitation 32 éq	9h	300 MIXTE
D 21 JONQUIERES	So. Jean-Pierre CONTRI	Primé	400 2H1D
D 21 LOURMARIN			300 M3
S 27 CAUMONT			200 2H1D
S 27 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 E2
S 27 CHATEAUNEUF DU PAPE	So. Jean Claude LLORCA		200 M3
D 28 CAUMONT			200 E3
D 28 ORANGE (BA)		Primé	300 E2
D 28 LAURIS			450 2H1D
D 28 BEAUMES DE VENISE		Féminin	200 E2
L 29 CAUMONT			200 E2
L 29 SORGUES	Société AGIS	Promotion	250 E3
L 29 ORANGE (BA)		Primé	300 1H1D
L 29 CADENET	Durance Plomberie		300 1H1D

JUIN

J 01 CARPENTRAS (JBAG)			200 M3
S 03 ST-SATURNIN-LES-AVIGNON	sur invitation 32 équipes p/poulet	9h	300 E3
S 03 PERNES (Boule du Pont)	Gp. Vieux Pointet Kallos	3 Louis d'or	500 E3
D 04 MORIERES	Ch. La Casa		200 E3
D 04 SAINT-DIDIER	Gp. MEYER Souv. de nos licenciés disparus		300 M3
L 05 LE THOR	ADEPACK DAINELLI René		300 M3
Me 07 LE PONTET		Promotion	200 E3
Me 07 CAROMB	Choc Viande	Primé	300 M3
J 08 PERNES (EB)	Gp. Le Jean Jaures		300 M3
V 09 MONTFAVET		Vétérans	300 E3
V 09 SORGUES			250 E3
S 10 ENTRAIGUES	So. Jacky PULETTI		350 M3
S 10 ISLE/SORGUE (BV)	So. Pierrette CONTI		200 MIXTE
S 10 CAMARET	Ch. Georges POINT		300 1H1D
D 11 LE PONTET USP-EB	CHAMPIONNAT DOUBLETTE JEUNES	9h30	
D 11 MENERBES	Ch. BELALLOUI Said s/invit. limité à 32 éq.		300 E3

VALRÉAS

Enclave des Papes

BOULE AMICALE du TIVOLI

Sur le tour de Ville ombragé

Mardi & Mercredi 18 & 19 juillet 2023

3ème National VÉTÉRANS

Souvenir Pancras et Vincent AMBROSINI

En Triplettes limité à 128 : 2500 € + FP

Inscriptions jusqu'au lundi 17 juillet 20 H00. Début des parties Mardi 18 Juillet à 14H00

Jeudi & Vendredi 20 & 21 juillet 2023

9ème NATIONAL en DOUBLETTES MIXTES

Challenge ANAHOME IMMOBILIER

(limité à 256), par Poules : 3000 € + FP

Inscriptions avant le mardi 19 juillet 20 h 00. Début des parties Jeudi 20 Juillet à 9h00

Samedi & Dimanche 22 & 23 JUILLET 2023

8ème SUPRANATIONAL de la VILLE de VALRÉAS

Souvenir Toto et Didier FRANÇON

Challenge « le Roi Solaire »

En triplettes limité à 300, par poules : 10.000€ + FP + Lots

Inscriptions avant le Vendredi 21 20h00 Début des parties le Samedi 22 Juillet à 9 h 00

Renseignements : 04 90 62 43 79 ou 06 37 97 06 19

Les Complémentaires : concours primés avec finales obligatoires

Mercredi 19 juillet : à 15 h 00

E2/ 300 €

**Jeudi 20 juillet : à 17h 00 Challenges Service Professionnel Nettoyage /
HUEBER Damien**

1H1D / 300€

Vendredi 21 juillet : à 15h00 Challenge Mc Donald Valreas

E2 / 300€

Samedi 22 juillet : à 17h00 Challenge du souvenir Jean-Claude Jacques

E3 / 350€

Dimanche 23 juillet : à 9h30 Challenge du souvenir Lola Gimenez par poules

E3D / 300€

Dimanche 23 juillet : à 09h00

TàT / 200€

Les inscriptions aux complémentaires se feront sur place : (Place de la République)

Inscriptions pour les 3 Nationaux, UNIQUEMENT en ligne sur :

www.payasso.fr/la-boule-amicale-du-tivoli/inscription

National Vétérans: 21€ National doublettes Mixtes: 14€ Supranational: 27€

Consultez notre site : www.boule-amicale-tivoli.fr

JUIN (suite)

D 11 LES VALAYANS	Ch. MAUCHAMP s/invitation 32 éq.	9h	450 E2
D 11 VAISON LA ROMAINE	Ch. Said KIDDI		400 M2
Me 14 JONQUIERES	So. Roger Karaszi	Primé	200 E2
J 15 BOLLENE		Vétérans	300 E3
V 16 LE THOR	OCABANON vente de légumes	18h30	200 2H1D
V 16 BEAUMES DE VENISE		18h30	200 E2
S 17 MAZAN	Ch. A. STROLLO		300 MIXTE
S 17 CADENET	Art de Batir	Masculin	300 E2
S 17 CADENET	PAPILLOT'S Coiffure	Féminin	200 E2
S 17 GRILLON		Primé	200 E2
S 17 LE PONTET USP-EB		CHAMPIONNAT TETE A TETE JEUNES 14h00	
D 18 VISAN			200 2H1D
Me 21 CHATEAUNEUF DU PAPE	P. des JPC	Promotion	200 E3
J 22 PERNES (EB)	Gp. Promodog	Vétérans	300 E3
S 24 MONTFAVET			200 2H1D
S 24 BEDARRIDES (BFF)			200 E3
D 25 LAURIS		Vétérans	450 E3
V 30 SORGUES	Ch. Mireille et Gilbert HUMBLLOT		250 2H1D

JUILLET

S 01 LAPALUD	Jardi'pro		200 E2
D 02 JONQUIERES	So. Camille GALTIER	Primé	400 2H1D
Ma 04 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais		200 E2
Me 05 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais	Promotion	200 E3
J 06 L'ISLE/SORGUE (BD)	St-Gervais	Vétérans	200 E3
S 08 ENTRAIGUES	So. Frédéric MAS		350 E3
S 08 CAMARET	Concours Stéphan BONNEFOY		200 E2
S 08 CADENET	Durance Plomberie	18h30	300 MIXTE
D 09 L'ISLE/SORGUE (BV)	Par poules	Féminin	9h 300 E3
D 09 PERNES (EB)	Sur invitation Homogène lim.32éq p/p	9h	300 E2
V 14 BEDARRIDES (BFF)			200 E2
V 14 CHATEAUNEUF DU PAPE	P. du Président		200 M3
V 14 VILLELAURE	So. Sabine DAGARD		300 M3
18&19 VALREAS (BAT)	So. P&V AMBROSINI 3e Nat. Vét. Lim.128éq p/p	14h	2500 E3
Me 19 VALREAS (BAT)			300 E2
20&21 VALREAS (BAT)	Ch. Anahome Immo. 9e Nat.lim 256éq	p/p 9h	3000 1H1D
J 20 VALREAS (BAT)	Ch. Serv.Prof.Nettoy.Damien HUBERT	17h	300 1H1D
V 21 SORGUES			250 M3
V 21 VALREAS (BAT)	Ch. Mc Donald's Valréas		300 E2
22&23 VALREAS (BAT)	So. T&D. Françon 8e Supra. lim.300éq.	p/p 9h	10000 E3
S 22 ENTRAIGUES	So. A. GALLAND		350 E3
S 22 CADENET	GRANITA F	18h30	300 MIXTE
S 22 VALREAS (BAT)	Ch. So. Jean-Claude JACQUES	17h	350 E3
D 23 VALREAS (BAT)		9h	200 TAT
D 23 VALREAS (BAT)	Ch. So. Lola GIMENEZ Féminin p/p.	9h30	300 E3

les Odalyades

2023

C'est
reparti !

En doublettes féminines:

1 licenciée et 1 non licenciée

LE THOR « UBT »

Le Samedi 26 août 2023

Renseignements : Comités Départementaux et Comité Régional Provence Côte d'Azur

AOÛT

Ma 01 BEDARRIDES (BFF)		Promotion	200 E3
D 06 VILLELAURE	So. GIMENEZ		300 MIXTE
J 10 LAURIS		p/p 10h00	500 2H1D
V 11 SORGUES	So. Vincent DIGIACOMO	Masculin	250 E3

AOÛT (suite)

V 11 SORGUES		Féminin	200 E2
S 12 ORANGE (BA)	SARL Everybod'IR	Primé Promotion	300 E2
D 13 LES VALAYANS	Ch. GRILLI		400 1H1D
D 13 ORANGE (BA)		Primé	300 M3
L 14 ORANGE (BA)	Boucherie Aldino F.	Primé Vétérans	400 E3
J 17 ORANGE (BA)	Roi Solaire	Primé	500 E3
S 19 BEDARRIDES (BFF)	sur invitation 32 équipes	9h	300 E3
S 19 ORANGE (BA)	Ch. Jean-Pierre PASERO	Primé	400 E2
D 20 ORANGE (BA)	ALLIANZ B.	Primé 9h	150 TAT
D 20 ORANGE (BA)	Ch. Anne Marie ESCORTELL	Primé	480 1H1D
Me 23 PERNES (EB)			200 E2
Me 23 L'ISLE/SORGUE (BV)	So. René GOEPP		200 M3
J 24 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	Vétérans	200 E2
S 26 LE THOR (UBT)	LES ODALYADES		
D 27 PERNES (EB)	Gp. de la Ville	Primé	700 M3
D 27 CADEROUSSE		Primé	300 2H1D
Ma 29 MONTEUX	Ch. Joseph BEYNET		300 MIXTE
J 31 CAVAILLON (ASPTT)		Promotion	200 E2

SEPTEMBRE

S 02 ENTRAIGUES	So. Charles GILLES		350 MIXTE
S 02 CHATEAUNEUF DU PAPE	So. Aimé OLTRA	Promotion	200 E3
S 02 ST-MARTIN DE LA BRASQUE	Ch. des Sponsors p/p lim. 88éq. 2 louis d'or	10h	1000 E2
D 03 MORIERES	Ch. Lattitude Sud Sport		300 E3
D 03 OPPEDE	Ch. PHILOU s/invitation Limité 32 é	9h	300 E3
L 04 LE THOR	Garage Renault		200 E3
Ma 05 JONQUIERES	So. Marc JOUVAUD		300 E2
J 07 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 E2
V 08 MONTFAVET		Vétérans	300 E3
V 08 PERNES (La Nesque)	Gp. les 2 HENRI	2 Louis d'Or	750 E2
S 09 VAISON LA ROMAINE	Ch. des Anciens	Promotion	300 E2
D 10 MORIERES	Ch. Aristide GARCIA		200 M3
D 10 ENTRAIGUES	Comité des Fêtes	Féminin	250 E2
D 10 ORANGE (BA)	Ch. Max VAQUE	Primé	300 E2
D 10 CADENET			300 MIXTE
Me 13 CAROMB	Ch. CONSTANTIN	Vétérans	200 E3
V 15 SORGUES	Ch. Ets BELLUCCI	Promotion	500 E3
S 16 MAZAN	U.EXPRESS	Vétérans	300 E3
S 16 L'ISLE/SORGUE (BV)	Ch. AUDIBERT s/invit. p/poules	9h	300 E3
S 16 ORANGE (BA)	So. Michel BANLIAN	Primé	400 M3
S 16 VILLELAURE	So. Alain PIANETTI/Cycle Tran-Quang		300 MIXTE
D 17 MORIERES	Ch. Bruno LOMAGNO		200 M3
D 17 BEDARRIDES (BFF)			200 MIXTE

SEPTEMBRE (suite)

J 21 CARPENTRAS (JBAG)		Vétérans	200 E3
S 23 MONTFAVET		Promotion	200 E2
D 24 CADENET			300 MIXTE
L 25 SORGUES			250 2H1D
J 28 PERNES (EB)	Gp. Thierry CHARIER		300 M3

OCTOBRE

V 06 LE PONTET		18h30	200 E2
V 06 PERNES (La Nesque)	Gp. Michel BLANC J. YAZBACK		300 E2
S 07 L'ISLE/SORGUE (BD)	Ch. PEUGEOT St-Gervais	par poule 10h	500 E3
S 07 VILLELAURE	JB Couverture	par poule 10h	600 E3
S 07 ENTRAIGUES	So. Paul PIERSENTI	Promotion	350 M3
S 07 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc		200 1H1D
S 07 ST-MARTIN DE LA BRASQUE			200 M2
D 08 LAPALUD	Gp. des Commerçants		200 1H1D
L 09 SORGUES			250 M3
J 12 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande		200 E3
V 13 PERNES (La Nesque)	Gp. U Express		300 E3
V 13 LE PONTET		18h30	200 E2
S 14 MONTFAVET			300 E3
S 14 PERNES (EB)	Ch. Bille		700 E3
D 15 LE THOR	Ch. CERRIANA Marc-AUMAGE Charlot p/p	9h30	1000 E3
D 15 LAPALUD		9h	100 TAT
D 15 LAPALUD	29ème Grand Prix de la municipalité		200 E2
J 19 LE PONTET		Promotion	200 E3
V 20 SORGUES		Vétérans	250 E3
S 21 MONTEUX	Ch. Alain GRANON	Promotion	300 E3
S 21 ORANGE (Pétangueules)		Primé	1000 E3
S 21 ORANGE (Pétangueules)	Féminin	Primé	1000 E3
D 22 ORANGE (Pétangueules)	Masculin	Primé 9h30	300 E2
D 22 ORANGE (Pétangueules)	Féminin	Primé 9h30	300 E2
L 23 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 1H1D
Ma 24 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 E2
Me 25 ORANGE (Pétangueules)		Primé 18h30	300 E3
J 26 ORANGE (Pétangueules)		Primé	300 M3
V 27 ORANGE (Pétangueules)	Grand Prix Vétérans	Primé 10h	800 E3
S 28 ORANGE (Pétangueules)	Masculin	Primé 9h	200 TAT
S 28 ORANGE (Pétangueules)	Féminin	Primé 9h	200 TAT
S 28 ORANGE (Pétangueules)	10e Grand Prix Mixte	Primé 14h30	800 MIXTE
D 29 ORANGE (Pétangueules)		Primé 14h30	300 E2

NOVEMBRE

Me 01 ORANGE (Pétangueules)		Primé	300 1H1D
L 06 SORGUES			250 M3
V 10 LE PONTET		18h30	200 MIXTE
V 17 SORGUES		Promotion	250 E3
S 18 LE PONTET			200 E3
S 18 ORANGE (BA)	Ch. Gérard JAFFUEL	Primé	400 E3

NOVEMBRE (suite)

Ma 21 ORANGE (BA)

J 23 LE PONTET

D 26 LE PONTET

Ch. René GUEIT

Téléthon

Vétérans

Primé

300 E3

Vétérans 200 E3

200 MIXTE

DECEMBRE

V 08 SORGUES

Me 20 SORGUES

250 E3

Vétérans 250 E3

JANVIER 2024

J 11 SORGUES

J 18 SORGUES

V 26 SORGUES

250 E3

Vétérans 250 E3

250 M3

FEVRIER 2024

J 08 SORGUES

S 17 SORGUES

D 25 LE PONTET

J 29 SORGUES

Promotion 250 E3

250 2H1D

200 MIXTE

250 E3

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

PARI TENUES



MARQUAGE - PUBLICITÉ

Position du LOGO identique sur les tenues



AUTORISÉ

3 publicités maximum, même différentes, aux mêmes emplacements, ou sans publicité



AUTORISÉ

LOGO manquant



INTERDIT

3 publicités maximum, emplacements différents



INTERDIT

NOTIONS DE HAUTS IDENTIQUES

Hauts de même couleurs et de même conception



AUTORISÉ

Manches de même couleur



AUTORISÉ

Haut de couleur différente



INTERDIT

Liseré différent



INTERDIT

Manches de couleurs différentes



INTERDIT

NOTIONS DE BAS IDENTIQUES

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Modèle et couleur identiques



AUTORISÉ

Couleur différente



INTERDIT

Couleur différente



INTERDIT

JEU PROVENÇAL

Les concours en caractères gras se déroulent sur une journée, en trois parties

Sauf indication contraire la consolante est incorporée

FEVRIER

D 26 PERTUIS Ch. LASSIA 9h 300 E2

MARS

D 05 PERTUIS Ch. BRUN/BOCCACCIO 9h 400 E2
 11&12 AVIGNON (B. des Allées) Gp. D'AVIGNON (au boulodrome du Pontet) p/p 9h 1800 E3
D 12 PERTUIS Boule Pertuisienne 9h 300 E2
D 19 LE THOR ADESSIAS 9h30 300 E3
D 19 VILLELAURE Ch. BOCCACCIO /SEGAERT 9h 400 E2
D 26 AUBIGNAN So. LABADO 9h 300 E2
D 26 VILLELAURE Bistrot Chez Ju/Durance Plomb. 9h 400 E2

AVRIL

S 01 CABRIERES D'AIGUES Ch. des Commerçants & artisans 9h 300 E2
08-10 PERTUIS CHAMPIONNAT DOUBLETTE 9h00
D 09 CARPENTRAS (JBAG) Leclerc 9h 300 E2
Ma 11 CABRIERES D'AVIGNON So. Michel BOSC 9h 200 E3
S 15 AVIGNON (B.des Allées) 9h 450 E3
D 16 CADENET 9h 300 E3
V 21 VILLELAURE So. J-P ROOL Vétérans 9h 300 E3
D 23 ROUSSILLON Restaurant café des Couleurs 9h 300 E3
D 23 MAZAN Ch. H. MOULIN C.C. Canteperdrix lots 9h 300 E3
J 27 ENTRAIGUES Ch. R. BASTIDE 9h 450 E3
29-30& 1er mai ENTRAIGUES CHAMPIONNAT TRIPLETTE 9h00

MAI

L 01 APT (Boule de la Gare) Ch. AMIC dit ZE 9h 300 E2
D 07 VILLELAURE So. JL. CHAUVIN 9h 300 E2
L 08 APT (Boule de la Gare) Ch. WETEN dit MIMITO 9h 300 E2
Me 10 AVIGNON (B.des Allées) Vétérans 9h 450 E3
S 13 PERTUIS Bar de la poste La Tour D'Aigues 9h 400 E2
D 14 PERNES (EB) Gp. BASTIDON 9h 500 E3
D 14 VILLELAURE So. M.ROYERE 9h 400 MIXTE
D 28 JOUCAS So. Alain ICARD (finale oblig.) 9h 400 E3

JUIN

S 03 ENTRAIGUES Ch. Gilles CARDOT 9h 450 E3
D 04 AUBIGNAN So. LOMBARD 9h 300 E2
D 04 VILLELAURE L.BRUN/D.LAURENT 9h 400 E2
V 16 SORGUES Ch. Pierre BELLUCCI 9h 500 E3
S 17 AVIGNON (B.des Allées) 9h 450 E3
D 18 VILLELAURE So. E.CHABERT 9h 300 E2
V 23 PERTUIS AFFLELOU 18h30 300 E2
D 25 CADENET F. GRANITA 9h 300 E3

JUILLET

S 01 LE THOR	Henri MOULET S/Invitation	9h30	300	E3
D 02 CARPENTRAS (JBAG)	Choc Viande	9h	300	E3
J 06 ENTRAIGUES	Comité des Fêtes	9h	400	2H1D
D 09 VILLELAURE	RAMACCI/BOCCACCIO	9h	400	E2

AOÛT

09&10 PERTUIS	Ch. spons. FABIAN&RIBES REGIONAL	Lots 9h	2100	E2
09&10 PERTUIS	Ch. M. PELLOUX	Lots 15h	400	E2
V 11 PERTUIS	Ch. Pause Café	9h	300	E2
12-14 PERTUIS	81ème National de Pertuis	Lots 9h	6000	E3
12&13 PERTUIS	Ch. de la Ville	Lots 15h	900	E3
L 14 PERTUIS	Ch. FAFA	9h	300	E2
L 14 LE THOR	Bernard CHIRON	9h30	450	E3
D 27 CARPENTRAS (JBAG)	Fontaine du Clos	9h	300	E2
Me 30 LE THOR	Adepack DAINELLI René	9h30	400	E3

SEPTEMBRE

D 03 ROUSSILLON	Garage Mon Mécano	9h	300	E2
S 09 ENTRAIGUES	Ch. NORO	9h	600	E3
D 10 OPPEDE		9h	300	E3
J 14 CABRIERES D'AVIGNON	So. Pierre SINTUREL	9h	200	E2
S 16 AVIGNON (B. des Allées)		9h	450	E2
D 17 AUBIGNAN	Ch. des Pépinieristes	9h	400	E3
D 24 LE THOR	Jean-Claude SCARDIGLI	9h30	300	E3

OCTOBRE

D 01 CARPENTRAS (JBAG)	Leclerc	9h	300	E3
J 05 ENTRAIGUES	Journée des Rescapés	9h	450	E3
D 08 AUBIGNAN	So. TACUSSEL	9h	300	E2
D 15 CADENET	Brasserie des Boules	9h	300	E3
D 22 LE THOR	Véran CHABAS	9h30	300	E3
S 28 LE PONTET		9h	400	E3

NOVEMBRE

D 05 AUBIGNAN	AS Bouliste	9h	300	E2
---------------	-------------	----	-----	----



TABLEAUX RÉCAPITULATIFS

Niveau de compétition	Tenue obligatoire		
	Haut	Bas	Logo
Concours			
Départementaux	Compétence des comités départementaux		
Régionaux	Compétence des comités régionaux		
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels	Identique		
Départemental			
Qualificatifs au Championnat Départemental	Club identique	Identique	Club
Championnat Départemental			
Coupe de France départementale			
Championnat Départemental des Clubs			
Régional			
Championnat Régional	Club ou Département identique	Identique	Département et/ou Club
Championnat Régional des Clubs			Club
France			
Championnat de France	Comité identique	Identique	Département ou Région
Coupe de France (à partir des ZONES)	Club identique		Club
Championnat National des Clubs			
Phase finale Championnat National des Clubs			

Niveau de compétition	Jean	Pantalons	Vêtement troué, clouté, délavé, bariolé, déchiré etc...	Short sportif, survêtement sportif, bermuda sportif etc...	Chaussures ou chaussures de sport fermées
Concours					
Départementaux	AUTORISÉ	AUTORISÉ	INTERDIT	AUTORISÉ	OBLIGATOIRE
Régionaux					
Supra, Inter, Nationaux, Événementiels					
Départemental					
Qualificatifs au Championnat Départemental	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Départemental					
Coupe de France départementale					
Championnat Départemental des Clubs					
Régional					
Championnat Régional	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Championnat Régional des Clubs					
France					
Championnat de France	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE
Coupe de France (à partir des ZONES)					
Championnat National des Clubs					
Phase finale Championnat National des Clubs					

GM Sports

Gerard MARQUIER Pétanque et accessoires



**Revendeur officiel
OBUT - MS Pétanque
Karosek**

81, Bd de la 1^{ere} Division Blindée - 84000 AVIGNON

 04 90 89 83 85 - 06 15 28 65 87

 www.gm-sports-84.fr

 pamina84@orange.fr